CONTENU

1 Salaires ouvriers à partir du 1er novembre 2025

1. SALAIRES OUVRIERS À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2025

Suite à une augmentation de l'indice quadrimestriel moyen, les salaires sont augmentés à partir du 1er novembre 2025.

Salaires horaires minima à partir du 1 ^{er} novembre 2025	
Trajet de formation	26,9312 €
Ouvriers qualifiés 2e cat.	27,3102 €
Conducteurs d'autos	28,3094 €
Ouvriers qualifiés 1e cat.	28,3094 €
Ouvriers qualifiés d'aérodrome	28,3094 €
Ouvriers surqualifiés	29,3700 €

Prime de raffinage

Prime de raffinage 1 : 1,2251 €

Prime de raffinage 2 : 0,3406 €*

* Prime pour les ouvriers appartenant à l'UTE raffinerie, qui n'ont pas droit à la prime de raffinage 1.

TELECHARGEZ NOTRE APP

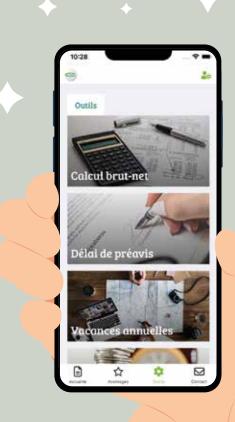


Scannez et découvrez l'app ACV-CSC





DÉCOUVREZ NOTRE APP AC







Téléchargez la nouvelle application **ACV-CSC** et restez informé·e!





- Restez au courant des dernières nouvelles sectorielles
- · Calculez votre salaire net, vos jours de congé et votre préavis
- · Consultez vos avantages en tant qu'affilié·e
- Trouvez le bureau CSC le plus proche de chez vous

Scannes et découvres

